

Comptabilité - Exercice 1997 - Ouvertures de crédits reprises au Budget Supplémentaire - Crédits complémentaires - Affectation partielle de l'excédent du Compte Administratif 1996

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire au Budget de l'exercice courant les crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre et à divers ajustements budgétaires que nous retrouvons quasiment à chaque séance, et de doter également certaines lignes de compléments de crédits.

Les compléments de crédits demandés en dépenses qui s'élèvent à 11 042 900 F, seront nécessaires au bon fonctionnement des services d'ici la fin de l'exercice ou permettront de réaliser certaines actions qui n'étaient pas prévisibles lors de l'élaboration du Budget Primitif. Ils seront financés :

- pour 6 823 000 F par un prélèvement sur l'excédent du Compte Administratif 1996 restant à affecter soit 35 434 738,83 F. Après cette reprise, l'excédent disponible pour une affectation ultérieure s'élèvera à 28 611 738,83 F

- pour 940 000 F par transferts de crédits du compte de dépenses imprévues inscrit au chapitre 918 du Budget Primitif 1997

- pour 3 279 900 F par transferts de crédits du compte de dépenses imprévues inscrit au chapitre 940 du Budget Primitif 1997.

Ces différentes propositions sont regroupées dans les tableaux ci-après, à savoir :

I - Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations budgétaires d'ordre et repris au Budget Supplémentaire,

II - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et repris au Budget Supplémentaire,

III - Mise en place de crédits complémentaires.

I - Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations budgétaires d'ordre

| Imputations | Libellés | Votes de crédits repris au budget supplémentaire | |
|------------------------|---|--|-------------------|
| | | Dépenses | Recettes |
| | Opérations d'ordre CTB (Lettre CTB du 06/05/1997) | | |
| 90 81 2182 00508 35000 | Transports collectifs internes - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport - Domaine de la voirie | | 34 083,11 |
| 90 81 2182 82002 35000 | Transports collectifs internes - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport - Emploi du versement-transport | | 114 454,91 |
| 90 81 2183 00508 35000 | Transports collectifs internes - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine de la voirie | | 4 449,94 |
| 90 81 2183 82002 35000 | Transports collectifs internes - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique - Emploi du versement-transport | | 8 540,63 |
| 910 2762 00508 20200 | Opérations sur immobilisations non ventilables - Créances sur transfert de droits à déduction de TVA - Domaine de la voirie | 38 533,05 | |
| 910 2762 82002 20200 | Opérations sur immobilisations non ventilables - Créances sur transfert de droits à déduction de TVA - Emploi du versement-transport | 122 995,54 | |
| | Total | 161 528,59 | 161 528,59 |

II - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes

| Imputations | Libellés | Votes de crédits repris au budget supplémentaire | |
|-------------------------|--|--|------------|
| | | Dépenses | Recettes |
| | Budget principal | | |
| 92 653 7475 87010 30100 | Participation du District du Grand Besançon à la mise en oeuvre des missions de suivi et d'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le quartier de Battant et centre-ville Aménagement du tissu urbain - Subventions et participations des groupements de collectivités - Equipe animation suivi Battant et centre-ville | | 294 750,00 |
| 934 7413 20200 | Dotation Globale de Fonctionnement au titre du concours particulier pour 1996 relatif à la rémunération des permanents syndicaux DGF des permanents syndicaux | | 205 017,00 |
| | Total | | 499 767,00 |

III - Mise en place de crédits complémentaires

| Service | Opérations | Montant des demandes de crédits complémentaires | Financement | | |
|--|--|---|---|--|---|
| | | | Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996 | Transfert du compte de dépenses imprévues investissements chapitre 918 | Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940 |
| 00200 Relations Publiques | 92.21.65748 Festiv'été - Versement d'une subvention à la Compagnie Bacchus (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) | 100 000 | | | 100 000 |
| 00300 Communication | 90.022.2188.90004 Acquisition d'un photocopieur couleur | 250 000 | | 250 000 | |
| 00400 Relations Extérieures | 92.06.6256.91018 Projet de formation d'élus et de fonctionnaires roumains | 20 000 | | | 20 000 |
| 20400 Ressources Humaines | 92.021.64131 Elections | 500 000 | | | 500 000 |
| 20300 Sports | 92.251.6281 Cotisation à l'Association Nationale des Elus du Sport | 8 000 | | | 8 000 |
| 20500 Administration Générale | 92.26.65728 Subvention à l'Association Culturelle Israélite pour réfection Synagogue (cf. Conseil Municipal du 16/12/1996) | 20 000 | | | 20 000 |

| Service | Opérations | Montant des demandes de crédits complémentaires | Financement | | |
|--|--|---|---|--|---|
| | | | Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996 | Transfert du compte de dépenses imprévues investissements chapitre 918 | Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940 |
| 20500 Administration Générale (suite) | 92.022.6231 Crédit complémentaire pour régler frais annonces légales (appels d'offres, ...) | 50 000 | 50 000 | | |
| | 92.022.6042 Stockage et déménagement des archives | 660 000 | | 660 000 | |
| | 92.32.65717 Subvention au CHR pour l'acquisition d'un accélérateur de particules (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) | 100 000 | | | 100 000 |
| | 92.241.65748 Subvention exceptionnelle à la Société Protectrice des Animaux (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) | 11 000 | | | 11 000 |
| 30100 Urbanisme | 92.90.65721.92039 Complément de crédits ZAC Louise Michel - Participation 1996 : 2 894 400 F | 400 | | | 400 |
| 30200 Economie - Emploi - Tourisme | 92.13.65712.97016 Installation d'une antenne administrative du CNRS en Franche-Comté - Extension du laboratoire de physique et métrologie des oscillateurs (délibération du 20/01/1997) | 1 725 000 | 1 725 000 | | |

| Service | Opérations | Montant des demandes de crédits complémentaires | Financement | | |
|---|---|---|---|--|---|
| | | | Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996 | Transfert du compte de dépenses imprévues investissements chapitre 918 | Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940 |
| 30200 Economie - Emploi - Tourisme (suite) | 92.98.6042.30200 Animation commerciale et artisanale au centre-ville (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) | 200 000 | | | 200 000 |
| 30300 Etudes et Travaux | 92.66.65717.89153 DSQ Brulard | 3 180 000 | 3 180 000 | | |
| | 92.66.65728.88026 DSQ Palente-Orchamps | 670 000 | 670 000 | | |
| | 90.66.2312.88026 DSQ Palente-Orchamps (annulation subvention Région) | 320 000 | | 320 000 | |
| | 90.652.2312.94048.30300 Parc urbain de Planoise - Annulation d'une subvention de l'Etat | 370 000 | | 370 000 | |
| 30900 Electricité | 92.628.60.223 Remplacement de candélabres d'éclairage public | 150 000 | | | 150 000 |
| 32000 Parc Auto Déchets | 90.022.2182.00511 pour 222 KF 90.022.2158.89042 pour 44 KF Véhicules emploi Ville | 266 000 | | | |
| 33000 Bâtiment | 90.11.2313.89145 Groupe scolaire Jean Boichard - Classe supplémentaire | 500 000 | 500 000 | | |

| Service | Opérations | Montant des demandes de crédits complémentaires | Financement | | |
|---|--|---|---|---|---|
| | | | Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996 | Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918 | Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940 |
| 33000 Bâtiment (suite) | 90.99.2313.97019 Camping de Chalezeule | 200 000 | 200 000 | | |
| | 92.66.61522.96050 Local intergénérationnel | 141 500 | | | 141 500 |
| | 92.022.6283 Augmentation marché nettoyage suite à suppression poste concierge | 20 000 | 20 000 | | |
| 34000 Espaces Verts | 92.652.61521 Enlèvement des jeux | 350 000 | | | 350 000 |
| | 90.251.2312.00506 Remplacement d'équipement de basket des terrains de plein air | 160 000 | 160 000 | | |
| | 90.251.2312.97027 Création d'une piste de fun et roller à Chamars (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) | 350 000 | | | 350 000 |
| 35000 Voirie | 92.64.60222 Enlèvement taggs et graffitis | 80 000 | | | 80 000 |

| Service | Opérations | Montant des demandes de crédits complémentaires | Financement | | |
|--|--|---|---|---|---|
| | | | Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996 | Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918 | Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940 |
| 41000 Affaires Culturelles | 92.241.6042.41050 Contrat de ville - Programmation 1996 - Réaffectation d'une subvention de l'Etat (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) | 15 000 | 15 000 | | |
| 47000 Politique de la Ville | 92.49.65748.47070 Régie de quartier (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) 92.242.65748.47001 Subvention à l'Association OR'ANGE dans le cadre de l'opération «été des banlieues du monde» (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) 92.66.65748.47001 Contrat de ville - Programmation 1996 - Réaffectation de deux subventions de la CDC (12 KF + 25 KF) (cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance) | 550 000 | | 550 000 | 36 000 |
| 46000 Conservatoire | 92.22.6714 Crédit complémentaire pour attribution bourses | 3 000 | | | 3 000 |
| | Total | 11 042 900 | 6 823 000 | 940 000 | 3 279 900 |

«**M. BONNET** : J'aurais deux questions ponctuelles. J'ai vu qu'il y avait une annulation de subvention de l'Etat pour le parc urbain de Planoise, je voulais savoir de quoi il s'agit exactement. D'autre part j'ai vu que dans le document qui nous a été remis pour se substituer au document initial, les crédits d'animation commerciale étaient passés de 350 000 F à 200 000 F. Je voudrais savoir de quoi il s'agit exactement.

M. LE MAIRE : Rappelez votre deuxième point, je n'ai pas bien entendu.

M. BONNET : Il s'agit des crédits d'animation commerciale qui étaient à 350 000 F dans le document initial et qui sont à 200 000 F dans le nouveau document.

Mme WEINMAN : Monsieur le Maire, j'aurais aussi deux petites questions : le budget projet de formation d'élus et de fonctionnaires roumains concernait combien de personnes et la deuxième question c'est le poste élection : 500 000 F, j'aimerais savoir combien étaient rétribués les demandeurs d'emploi qui ont participé aux journées électorales ?

M. VUILLEMIN : Pour le parc urbain de Planoise, nous avons été autorisés à commencer les études, on l'a donc fait ; or l'Etat a supprimé sa subvention, mais on aura une subvention sur un autre poste, donc c'est une affaire réglée.

Quant aux crédits pour animation commerciale dont le montant est passé de 350 000 F à 200 000 F, je pense que c'est la part prestation Ville qui a été un peu revue. A titre d'information, je m'étais fait préparer par les services le total des dépenses liées aux interventions de la Ville, que ce soit la police municipale, les heures supplémentaires, la voirie, etc. en direction des commerçants pour préparer ici un marché, ailleurs autre chose. En 1996, l'ensemble de ces dépenses était supérieur à 3 MF. C'est des choses qu'il faut savoir. C'est pour cette raison que dans les questions qui font l'objet de convention, il faut que les choses soient étudiées le plus finement possible de manière à maîtriser les coûts. C'est dans cet esprit-là, notamment l'aspect prestations Ville que les choses ont été revues.

Madame WEINMAN, je ne sais pas combien ont été payés les chômeurs qui ont travaillé les jours d'élection, mais on vous donnera la réponse.

M. LE MAIRE : Quant aux fonctionnaires roumains, ils étaient je crois une dizaine à séjourner assez longtemps à Besançon.

M. BARETJE : C'est une affaire en cours, on aura l'occasion d'en reparler en commission, mais il fallait que nous inscrivions ces 20 000 F actuellement sur des dépenses imprévues afin que cela passe au budget supplémentaire.

M. LE MAIRE : Ce n'est donc pas ceux qu'on a rencontrés ?

M. BARETJE : Si, en partie !

M. LE MAIRE : Madame WEINMAN, les chômeurs qu'on emploie pour mettre sous pli dans toutes les élections et le jour des élections, perçoivent en moyenne quelque 500 F par jour».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité moins deux abstentions.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 1997.